

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION A L'ECOLE

Première inscription       Inscription suite à un changement d'établissement

L'inscription dans l'une des écoles du territoire de la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne se fait directement auprès du service affaires scolaires par mail : [administration.enfance@cdcaag.fr](mailto:administration.enfance@cdcaag.fr), ou par voie postale : Lieu dit La Gravière—32300 Idrac-Respaillès.

## ENFANT :

NOM:..... Prénoms:.....  
Sexe: F  M  Date de naissance:...../...../.....  
Domicile: n° ..... Rue: .....  
Commune: ..... Code Postal: .....

## PARENTS :

NOM: ..... Prénom: .....  
N° téléphone personnel:..... Adresse e-mail: .....  
Profession/Employeur: ..... N° téléphone professionnel: .....  
  
NOM: ..... Prénom: .....  
N° téléphone personnel:..... Adresse e-mail: .....  
Profession/Employeur: ..... N° téléphone professionnel: .....

## SCOLARITE :

**Demande formulée pour l'école de ..... dans la classe de :**

### Maternelle:

Toute Petite Section (2020)\*  Petite Section  Moyenne Section  Grande Section

\*Les enfants nés en 2020 seront préinscrits et seront admis à l'école selon les places disponibles.

### Primaire:

CP  CE1  CE2  CM1  CM2

**Date d'entrée:** .....

**EN REMPLISSANT CE FORMULAIRE, VOUS CERTIFIEZ EXACTES LES INFORMATIONS COMMUNIQUEES CI-DESSUS ET AUTORISEZ LA CDCAAG A COMMUNIQUER LES DOCUMENTS RELATIFS A L'INSCRIPTION SCOLAIRE DE VOTRE ENFANT AUX RESPONSABLES DES ACCUEILS PERI ET EXTRASCOLAIRES.**

## CADRE RESERVE AUX SERVICES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Madame La Présidente, Céline SALLES, valide, sous réserve de la fourniture des pièces nécessaires énumérées dans la note ci-jointe, l'inscription de l'enfant : .....

Le.....

Par délégation,  
Le Vice-Président,  
Michel DONEYS.

## INFORMATION A L'ATTENTION DES PARENTS

Aucun dossier incomplet ne sera traité

### Liste des pièces à fournir pour l'inscription de votre enfant

Cocher les documents remis lors de la constitution du dossier

- Le formulaire d'inscription complété et signé (page 1)
- Une photocopie du livret de famille (pour première inscription ou changement dans la famille uniquement)
- Une photocopie du carnet de vaccination de l'enfant à jour (dans le cas où les vaccins ne seraient pas à jour, un certificat de pré-inscription sera établi. L'inscription sera effective lors de la délivrance du carnet à jour.)
- Une photocopie du jugement de divorce justifiant de l'autorité légale sur l'enfant (pour les parents séparés ou divorcés)
- Une attestation qui confie l'enfant à la famille d'accueil (pour les familles d'accueil)
- Le certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée (pour les enfants ayant déjà été scolarisés dans une autre école que celle demandée)
- PAI s'il y en a un (Protocole d'Accueil Individualisé : troubles de la santé évoluant sur une longue période et nécessitant des aménagements, tels qu'asthme, allergies alimentaires ou aux piqûres d'insectes, diabète, crise convulsive, pathologie onco-hématologique, drépanocytose)

Après l'inscription auprès de la CCAAG, la prise de contact avec le directeur ou la directrice d'école est obligatoire.

**Seule l'admission effectuée par le responsable de l'école vaut inscription définitive.**

Pour toutes questions relatives aux affaires scolaires, mais également à la cantine, à l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole) ou à l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), veuillez vous rapprocher de la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne :

**Par téléphone au : 05.62.64.84.51**

**Par mail à : [administration.enfance@cdcaag.fr](mailto:administration.enfance@cdcaag.fr)**